

**ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
LETTRE AUX PARENTS DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT
UNE ÉCOLE PRIMAIRE OU SECONDAIRE**

Objet : Preuve de vaccination contre la rougeole

La rentrée scolaire est propice à la propagation de plusieurs virus, dont celui de la rougeole.

La rougeole est une maladie grave et extrêmement contagieuse qui peut entraîner les complications suivantes :

- 1 personne sur 5 sera hospitalisée;
- 1 personne sur 15 souffrira d'une pneumonie;
- 1 personne sur 1 000 aura une infection du cerveau;
- 1 personne sur 3 000 en mourra.

Dès qu'un **cas de rougeole est confirmé** dans une école, tous les enfants et tous les travailleurs qui ne sont pas protégés contre cette maladie sont retirés de l'école. Ils ne peuvent y revenir qu'après avoir été vaccinés ou après une période allant jusqu'à 14 jours après le dernier cas de rougeole dans l'école.

Pour savoir si votre enfant est protégé contre cette maladie, veuillez vérifier dans son carnet de vaccination s'il a reçu 2 doses d'un vaccin contre la rougeole après l'âge de 1 an. Si vous avez perdu son carnet de vaccination, vous pouvez obtenir une copie des renseignements qu'il contient en consultant la [Procédure pour obtenir une copie des renseignements](#) du Registre de vaccination du Québec.

Si votre enfant n'est pas protégé, il pourrait recevoir le vaccin contre la rougeole en cliquant sur le lien ci-dessous. La vaccination n'est pas obligatoire.

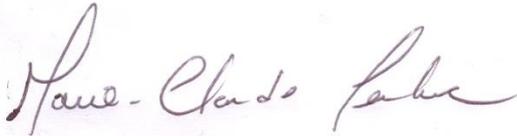
Pour les personnes de 4 à 17 ans :

1. Aller à clients3.clicsante.ca/5054/
2. Choisir le service **Vaccination contre la rougeole – 4 à 17 ans**
3. Apporter toutes vos preuves de vaccination lors du rendez-vous.



Si vous désirez plus d'informations, vous pouvez appeler au [418-628-6808 option 4](tel:418-628-6808) ou consulter le site internet de la Direction de santé publique à l'adresse suivante : Pour plus d'information, vous pouvez consulter la section [Vaccination](#) du site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination>.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Marie-Claude Leclerc, Cheffe de programme des services jeunes en difficulté, périnatalité et santé des jeunes
Direction du programme jeunesse
CIUSSS Capitale Nationale